



Niv. 4

RNCP
1937

CPF
93217



BPJEPS AE

Activités Équestres

Ouverture en septembre 2024
sous réserve de l'obtention de l'habilitation

POUR QUI ?

APPRENTISSAGE

Pour les personnes de 18 ans à 30 ans (pas de limite d'âge pour les travailleurs en situation de handicap).

COMMENT ?

Être titulaire du Galop 6 + validation Galop 7 pour présentation à l'examen

Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2 en cours de validité, AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ou SST en cours de validité.

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

Satisfaire aux 2 tests suivants : maîtrise en extérieur et en terrain varié et test technique (validation des TEP).

COMBIEN DE TEMPS ?

Parcours individualisé : 1 ou 2 ans
(selon les équivalences)

2 jours par semaine en centre / 600h en centre

NOUS CONTACTER

PÔLE ÉQUESTRE
03.22.84.01.77

10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.haute-somme.fr

OBJECTIFS

Le moniteur d'équitation encadre tous publics dans toutes les disciplines équestres.

- ◆ Enseigner les activités équestres en garantissant la sécurité des participants
- ◆ Accueillir le public, animer et promouvoir les activités
- ◆ Participer à l'entretien des animaux et de l'écurie
- ◆ Préparer les chevaux (les monter et les longer)
- ◆ Participer à la gestion de la structure (matériel, installations, administration, finance)

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ DE Activités Équestres (niveau Bac+2)
- ◆ DU Éthologie du cheval (niveau Bac+2)
- ◆ Éducateur Spécialisé en Équithérapie
- ◆ DESJEPS Sports Équestres

DÉBOUCHÉS

- ◆ Moniteur d'équitation



NOS +

- ◆ Aide à la recherche d'un maître de stage / maître d'apprentissage
- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Partenariats avec les CIO, lycées, missions locales
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé
- ◆ Partenariat privilégié avec le Pôle équestre de la Haute-Somme de Péronne

Une formation axée sur la pratique professionnelle lors des périodes en entreprise avec un retour sur le vécu permet une employabilité rapide des candidats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une formation qui s'appuie sur une complémentarité entre les mises en situation pratiques et les apports théoriques.

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Formation axée sur la pratique professionnelle dans des centres équestres supports et lors des périodes en entreprise, permettant l'accès rapide à l'emploi

CONTENUS PRINCIPAUX

La formation est organisée selon les modules de formation suivants :

Module 01 : pédagogie/encadrement des activités

Module 02 : technique équestre, valorisation de la cavalerie

Module 03 : soins et connaissances des équidés

Module 04 : entreprise équestre

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la certification professionnelle sont fixées comme suit :

UC 01 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 02 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 03 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champs des activités équestres

UC 04 : mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage (option A : «initiation poney cheval», option B : «approfondissement technique», option C : «équitation d'extérieur».

DISPOSITIF D'ÉVALUATION & DE VALIDATION

L'ensemble des UC sont attribuées selon le référentiel de certification, dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives et selon le référentiel de certification figurant en Annexe II de l'Arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention «Activités Équestres» du BPJEPS spécialité «Éducateur sportif».

STATUT

APPRENTISSAGE

Statut de salarié ayant signé un contrat d'apprentissage de 1 ou 2 ans avec un employeur du secteur privé ou public (centre équestre, écurie de course, écurie d'élevage, ...)

Le financement dépend du statut de la personne qui suit la formation. Des prises en charges sont possibles selon le profil du candidat (CNFPT, OPCO, Pôle Emploi, CPF)

CHIFFRES CLÉS



Version
Mai 2024